

Un geste incompréhensible !

# LOCK-OUT AU CLD DE MASKINONGÉ

Le 19 juin dernier, le conseil d'administration du Centre local de développement (CLD) de la MRC de Maskinongé a déclenché un *lock-out* et ainsi jeté à la rue les syndiqués et leurs familles. Ce geste posé par l'employeur est incompréhensible d'autant plus que, quelques jours auparavant, les parties patronale et syndicale tenaient une rencontre de négociation qualifiée de constructive. Les professionnels du CLD croyaient que les derniers échanges permettraient un avancement significatif et étaient optimistes pour la suite des pourparlers. À cette rencontre de négociation, un nouveau rendez-vous a même été convenu, soit le samedi 19 juin, en présence du conciliateur du ministère du Travail.

## Ultimatum

Lors de la rencontre du samedi 19 juin, c'est avec stupéfaction que la partie syndicale apprenait par le conciliateur l'ultimatum de l'employeur : « *Si vous n'acceptez pas l'offre finale, j'ai le mandat de vous informer que le CLD de la MRC de Maskinongé sera mis en lock-out* ». Il est décevant de constater qu'aucune action n'a été prise par la partie patronale pour qu'il y ait un véritable échange. Le syndicat du CLD déplore cette façon de faire et s'interroge sur la volonté de certains membres du conseil d'administration de vouloir en venir à une entente négociée. Jusqu'à maintenant, seulement une dizaine de rencontres de négociation ont eu lieu et aucun moyen de pression n'a été exercé par les salariés-es. Si l'on désire en venir à une entente, minimalement, il doit y avoir des discussions entre les parties.



Dans ce cas-ci, seul le syndicat a démontré son intention d'en arriver à un consensus. Il est demeuré à la table de négociation alors que l'employeur a préféré déclarer un lock-out et ainsi mettre fin aux discussions.

## La suite

En ce moment, les services du CLD sont assurés par une seule personne. Comment cette seule personne peut-elle s'occuper d'un organisme dont la mission est de promouvoir le développement local, et de favoriser la création et l'expansion d'entreprises par le soutien à l'entrepreneuriat individuel et collectif ? **Le lock-out décrété par l'employeur risque de compromettre plusieurs projets en voie de réalisation et risque également de freiner le développement économique régional. C'est totalement inacceptable ! Le syndicat CSN souhaite reprendre la négociation le plus rapidement possible, et ce, afin de régler ce litige, et ainsi préserver le développement de la MRC de Maskinongé.**

En terminant, les employés-es du CLD tiennent à remercier l'ensemble des clients et partenaires pour l'appui et le soutien qu'ils leur ont démontrés depuis le début du conflit.



**STT EN DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL DE LA MAURICIE-CSN,  
SECTION DU CLD DE LA MRC DE MASKINONGÉ**

juillet 2010